

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 juin 2012 – n° 17  
120056

**INDIVIDUALISATION COMPLEMENTAIRE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CONFORMEMENT A LA LOI ATR DE 1992**

Il est proposé d'attribuer, sur les crédits réservés au Budget Primitif 2012, les subventions suivantes pour participer aux dépenses de fonctionnement des associations.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à verser les subventions aux associations telles que définies ci-dessous :

<u>Fonction 300 (culture)</u>	:	- Groupe folklorique Les Myrtilles.....	400 €
		- Orchestre Symphonique de Saint-Dié-des-Vosges.....	7 000 €
		- Association Franco Turque (fonctionnement).....	800 €
		- Association Franco Turque (exceptionnelle FIG).....	2 500 €
<u>Fonction 401 (sport)</u>	:	- Athlétique Club de la Haute Meurthe.....	1 400 €
		- Rugby Club de Saint Dié.....	1 250 €
		- Union Cyclotouriste Vosgienne.....	5 000 €
		- Jeune Etoile Cycliste Déodatienne et des Environs.....	1 200 €

**ADOpte A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS**

(absents au moment du vote : J.FRESSE – O.RUMELIOGLU  
L.CHRETIEN ayant procuration pour G.BELEY)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



Christian PIERRET

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 22 juin 2012

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 32

*Procurations.....* 3

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (procuration à O.Caspary au point n°1), Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA (procuration à J.L.Bourdon du point n°1 au n°3) et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Antoine SEARA à Christian PIERRET  
Gilberte BELEY à Lovely CHRETIEN  
Catherine SAINT-DIZIER à Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

